

Quêtes impérées.

En tant que baptisés nous faisons partie de l'Église Universelle. La quête est le moyen le plus habituel pour soutenir telle ou telle activité dans le monde. On les appelle les quêtes impérées, c'est à dire **expressément demandées** et affectées à ces causes : ce peut être les Missions, le Secours Catholique, le Denier de St Pierre, les Prêtres âgés, l'enseignement catholique etc... Il y en a une douzaine dans l'année. Elles n'entrent pas dans la comptabilité de la paroisse mais sont directement affectées à l'organisme désigné. Habituellement, elles sont annoncées dans la Feuille Paroissiale, comme les quêtes pour la paroisse, dimanche après dimanche.

Autres quêtes : il peut y avoir d'autres quêtes, ou ventes, organisées à la sortie de la messe, pour les activités des jeunes (scouts, ACE etc...), pour un organisme demandeur (Croix Rouge, aveugles) etc... Cela n'a rien d'obligatoire. Mais chacun en sait l'importance pour le groupe demandeur. C'est aussi un encouragement et une solidarité de la part de la Paroisse.